

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Tarif des Annonces.

1ère insertion par ligne, 10 Cts
 Chaque insertion subséquente, 8 Cts
 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
 Toute correspondance, etc. doit être munie d'une signature responsable.

LA GAZETTE DE JOLIETTE
 Paraît tous les Mardis et Vendredis.
 ABONNEMENT. UN AN.
 Canada \$2.50
 États-Unis (en or) 2.50
 (Payable d'avance.)
 Les frais de poste sont compris dans les deux cas.

17ème ANNEE.

JOLIETTE, 15 AOUT 1882.

[RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.]

No 35

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

J. MARTEL, Avocat, Bureau: Coin des rues St. Pierre et St. Viateur, Joliette.

M. J. Martel suivra les Cours du District de Joliette.

MCCONVILLE & MCCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie, Joliette.

L. A. MCCONVILLE, J. N. A. MCCONVILLE Joliette, 1er Avril, 1874.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau, coin des rues Notre-Dame et St-Paul, Joliette.

M. Charland suivra les Cours de la Montcalm, Berthier et L'Assomption.

NOTAIRES.

C. G. H. BEAUDOIN

Notaire.

BUREAU: Porte voisine du Dr. Leprohon
RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

J. BEAUCHAMPS,

NOTAIRE,

Ste. Julienne.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires pu-

blics, Bureau rue Mansseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, L'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau en face de la Rue Notre-Dame, à l'ancienne résidence de Dame Vve Melançon.

HUSSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Grand-Gonnetable, Joliette.

J. A. MARTIN

Arpenteur Provincial,

St-Jacques de l'Achigan.

ENCANTEUR.

M. Eugène Dupuis annonce au public qu'il est *Encanteur licencé*, et qu'il sera toujours prêt à entreprendre toutes ventes à l'encan à des conditions avantageuses.
M. Dupuis fera des avances d'argent sur des ventes à l'encan que les marchands voudront lui confier.
 Toute personne qui vendra à l'encan, sans avoir obtenu sa licence d'encanteur sera poursuivi et traité suivant la loi, car **M. Dupuis** est décidé à faire respecter la loi, et à se protéger en même temps.
 Joliette, 12 mai 1882.

Chemin de fer du Nord.

A PARTIR DE

JEUDI, 1er JUIN 1882,

Les trains voyageront comme suit:

	Mixte	Malle	Express	Train éclair
Départ d'Hochelaga pour Québec	6.10pm	3.00pm	10.00pm	9.30am
Arrivée à Québec	6.00am	9.30am	6.30am	2.40pm
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30pm	10.10am	10.00pm	1.00pm
Arrivée à Hochelaga	8.15am	4.40am	6.30am	9.10pm
Départ d'Hochelaga pour Joliette	3.15pm			
Arrivée à Joliette	7.40am			
Départ de Joliette pour Hochelaga	6.00am			
Arrivée à Hochelaga	8.50am			

Il y a des splendides Wagons-Palais à chaque Train de Voyageurs, et de élégants Wagons-Dortoirs aux Convois de Nuit.
 Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.
 Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.
 En connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.
 Bureau Général, 18 Place d'Armes.
BUREAU DES BILLETTS:
 13 Place d'Armes, MONTRÉAL.
 202 Rue St. Jacques, JOLIETTE.
 Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis Québec.
 Chemin de Fer du Pacifique Canadien, Ottawa.
L. A. SENKAL,
 Surintendant Génl.
 Montréal, 6 juin 1882

HOTEL JOLIETTE

PIERRE CHEVALIER, PROPRIÉTAIRE
Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

M. Pierre Chevalier annonce au public, que le premier de Mai prochain, il ouvrira son magnifique Hôtel, connu autrefois sous le nom de "Hôtel Joliette".
 L'Hôtel est situé au centre de la place d'Armes, à Joliette, et le plus à proximité de la Station du Chemin de fer.
 Il n'y a rien à désirer de plus pour le confort du public voyageur.
 Le nouvel établissement est chauffé par un appareil à l'eau chaude.
 Un bureau de Télégraphie est attaché à la maison.
 Il y a 25 chambres à coucher, 6 salons, 4 salles spécialement meublées pour les commis voyageurs.
 Une attention spéciale sera donnée pour le service régulier et poli auprès des clients et pensionnaires.
 La cour est spacieuse et a été considérablement agrandie par l'achat d'un vaste terrain avant la construction du Nouvel Hôtel.
 Il y a 100 places d'écurie qui peuvent être louées dès aujourd'hui.
 Une voiture spéciale, omnibus sera à la Station de Joliette à l'arrivée de chaque train de chemin de fer pour y aller chercher les voyageurs. Les voyageurs seront également conduits à la Station au départ du train.
 M. Chevalier sollicite une visite, et il est certain après cela du succès, parce que l'on trouvera à son Hôtel tout le confort désirable.
 Joliette, 15 mars 1882.

5e ANNEE.

L'ALBUM DES FAMILLES.

(Remplaçant le Foyer Domestique.)

REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

CETTE REVUE spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.
 Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.
 L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.
 Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un Moyen de faire de l'Argent.

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.50 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des abonnés, l'Album des Familles, chaque mois.
 Ottawa, Janvier 1880.

Agrandissement du Canal Welland.

Avis Aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signe, et portant la désignation "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des matras de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, de signe sous le No. 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."
 On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18e jour d'AOUT prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formulaires imprimés de soumission.
 Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé, et de plus un chèque de Banque accepté pour la somme de quatre mille dollars devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire au prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
 Par ordre,
A. P. BRADLEY,
 Secrétaire.
 Dép. des chemins de fer et canaux,
 Ottawa, 15 juillet 1882

Feuilleton!

LE DEMON

De L'ARGENT

Par HENRI CONSCIENCE.

II

(Suite.)

On a découvert tout à coup qu'il avait ainsi disposé de plusieurs sommes reçues pour le compte de son patron. Celui-ci voulait s'adresser au procureur du roi, et faire arrêter son fils comme voleur; mais j'ai couru chez lui, je me suis jetée à ses genoux pour conjurer sa colère et j'ai obtenu un délai de trois jours pour restituer l'argent détourné. Deux jours déjà se sont écoulés. J'ai sollicité partout, chez les membres de ma famille, chez toutes mes connaissances, partout enfin, la somme nécessaire; j'ai arrosé de mes larmes le seuil de dix maisons sans espoir de révéler la cause de mon désespoir... et rien, rien! Vous seul, Monsieur, pouvez me sauver! Ce soir expire le délai qui m'est accordé; si, avant le coucher du soleil, je ne rembourse pas cet argent, mon fils sera, sous mes yeux, emmené par les gendarmes.
 — Ainsi votre fils est un voleur? dit Robyn.
 Ces mots frappèrent d'épouvante la malheureuse veuve et firent couler de ses yeux un torrent de larmes.
 — Non, Monsieur, s'écria-t-elle; le pauvre garçon a été égaré, entraîné! Il est au lit plus mort que vivif; il a la fièvre et tend les bras vers Dieu en implorant son pardon. Il veut mourir, dit-il, pour expier son crime ou son égarement!
 — Mais, brave femme, à quoi servent ces lamentations? Dites-moi de quelle somme vous avez besoin, grommela Robyn d'un ton d'impatience et de mauvaise humeur.
 — Mille francs, Monsieur, répondit la veuve en comprimant de nouveau ses larmes.
 — Mille francs! quel métier faites-vous?
 — Je suis marchande de modes, Monsieur; mes filles m'aident. Ma maison est avantageusement connue; nous avons beaucoup de pratique et nous nous tirons assez bien d'affaire.
 — Possédez-vous quelques bienfonds?
 — Non.
 — Et comment donc me rendriez-vous les mille francs, si, par commiseration, je vous les prêtait?
 — Ah! Monsieur, comme il vous plairait de le fixer dans votre bonté. Nous en rembourserions tous les mois ou tous les trimestres une partie; et certainement en un an, un an et demi peut-être nous pourrions économiser cette somme sur le produit de notre travail et nous acquitter envers vous; mais alors nous n'oublierions jamais votre insigne bienfait.
 M. Robyn parut se consulter un instant.
 Monck se tenait debout, les bras croisés, derrière la malheureuse femme et avait l'œil fixé sur elle, avec un demi-sourire.
 Peu après, M. Robyn murmura en lui-même à mi-voix, mais de façon à ce qu'on l'entendit:
 — Mauvaise affaire! Il est toujours temps de donner son argent.
 La femme lut un refus dans ses yeux; elle joignit les mains et dit d'une voix suppliante:
 — Pour l'amour de Dieu, mon bon, mon généreux monsieur, ne me repoussez pas; ce serait pour moi le coup de la mort.
 — Je suis fâché, mère, répondit Robyn avec plus de sensibilité, vraiment je suis fâché de ne pouvoir vous venir en aide...
 — Vous ne pouvez m'aider, s'écria la femme d'une voix déchirante, et tombant à genoux devant Robyn et en levant les bras vers

lui; et elle continua d'une voix pleine de supplication:

Oh! ayez pitié d'une infortunée; sauvez-la, sauvez-la, sauvez ses enfants du déshonneur; nous vous serons éternellement reconnaissants, nous vous bénirons, nous prierons pour le salut de votre âme jusque sur notre lit de mort. Pensez qu'il y a un Dieu qui récompense toute miséricorde; il vous le rendra mille fois dans son paradis! Monsieur, Monsieur, ne me refusez pas!
 Le vieux Robyn parut en effet ému de pitié, et peut-être allait-il céder à la prière de la pauvre suppliante. Elle s'en aperçut, et son regard, où brillait l'espérance, se fixa sur les yeux du vieillard. Mais Monck toussa pour appeler sur lui l'attention de son maître, et il fit de la tête un signe négatif que ne put voir la femme agenouillée.
 Robyn haussa lentement les épaules comme pour dire: Elle est si malheureuse! Mais Monck fit un nouveau geste de désapprobation, qui avait même quelque chose d'impératif. Le vieillard parut céder au conseil de son clerc.

— Retirez-vous, femme dit-il; ce que vous désirez est impossible.
 — Hélas! hélas! n'y a-t-il donc plus d'espoir pour moi? s'écria d'une voix navrante la mère anéantie. Vous êtes riches, Monsieur; en me prêtant un peu d'argent, vous pouvez sauver six personnes du déshonneur, délivrer mon fils de la prison, l'arracher à la mort peut-être...
 Monck s'était approché; il courait à ses plaintes, en la prenant par les épaules et la forçant de se relever.
 — Classez vos prières, dit-il en la poussant vers la porte; elles sont inutiles. Mon maître est malade; il ne peut supporter ces lamentations; partez sur-le-champ.
 La femme se retourna encore une fois, et dit à Robyn d'un ton suppliant:
 Oh! Monsieur, si vous ne pouvez me venir en aide, pardonnez-moi de moins à une mère infortunée, cette démarche importune, et je vous en prie, gardez-nous le secret.

— Allons, allons, grommela Monck, pas de paroles inutiles!
 Il la conduisit jusque dans le vestibule, et avança la main vers la porte pour l'ouvrir; auparavant il dit encore avec une glaciaire indifférence:
 — Vous pleurez! Il n'est pas bon pour vous qu'on vous voie pleurer dans la rue: les passants se demanderaient quelle peut-être la cause secrète de votre douleur.
 — Merci, merci de votre conseil, dit-elle en franchissant la porte d'un pas chancelant.
 Monck, rentré dans le bureau, vint se placer en face de son maître.
 — Mais, Monsieur, qu'alliez-vous faire? demanda-t-il.
 — Je n'en sais rien, répondit Robyn; les pleurs de cette femme m'avaient touché. Peut-être pourrions nous recouvrer cette somme peu à peu.
 — Comment avez-vous pu avoir une pareille idée? dit le clerc en souriant. Il n'y a aucune garantie. Ce serait mille francs jetés à l'eau. Mille francs, mais c'est un trésor... Et si vous fallait secourir tous les malheureux de la ville, vous pourriez bien avant trois mois vous trouver sur la paille.

— C'est vrai; mais que voulez-vous, mon cher Monck, je me fais vieux et je ne suis plus le même. Le cœur prend le dessus, et tu le sais, le cœur est un mauvais financier. Si je ne t'avais pour penser à ma place, je ferais sur la fin de ma vie de déplorables sottises. Viens, que je te serre la main, mon bon ami; voilà encore mille francs que tu as épargnés pour moi. Je songerai à toi... oui, je songerai à toi quand je serai mort... dans quelques jours si ma poitrine ne va pas mieux... Ferme la caisse!
 Pendant que le clerc exécutait cet ordre, Robyn demanda:
 Monck, y a-t-il des nouvelles du fabricant de Bruxelles?

— Oui.
 — Kernenaer a sans doute perdu une jolie somme dans cette affaire? je lui ai bien dit qu'il risquait trop. Tu as eu tort, Monck, de lui conseiller un jeu aussi dangereux.
 — Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, répondit Monck, vous vous trompez tout à fait. Je suis allé ce matin, de très-bonne heure, chez M. Kernenaer pour lui donner avis qu'il a gagné dix mille francs dans cette affaire.
 Robyn parut saisi d'un tremblement, et il fut pris d'un pénible accès de toux.
 — Comment? que dis-tu? dit-il enfin d'une voix dolente. Il a gagné dix mille francs dans l'affaire, et j'ai refusé d'y prendre part! Malheureux que je suis!
 — Vous n'avez pas voulu suivre mon conseil, dit Monck. Si vous aviez entrepris l'affaire en commun avec M. Kernenaer, comme je vous le proposais, il serait entré dans cette caisse cinq mille francs, qui sont allés élire domicile ailleurs.
 — Hélas! mon intelligence s'obscurcit! dit Robyn d'un ton plaintif. Cinq mille francs de perdus! Ah! mon ami, quels douloureux battements de cœur tu me donnes! Va me chercher un verre d'eau.
 Le clerc, en s'éloignant, jeta un singulier regard sur son maître. Il se trottait les mains avec une joie secrète, et quand il eut refermé la porte, il murmura en lui-même:
 — Cela va bien; il ne sera pas fort disposé maintenant à entendre lire des vers. C'est sur Berthold que va retomber la perte des cinq mille francs!
 Quand Monck lui eut apporté un verre d'eau, Robyn demeura, pendant quelques instants plongé dans un morne silence. Pourtant il releva bientôt la tête:
 — J'aurai beau m'affliger, dit-il, cela ne fera pas revenir l'occasion manquée; le malheur est le lot des vieilles gens... Monck, y a-t-il des lettres?
 — Non, pas aujourd'hui.
 — Alors, tout est expédié?
 — C'est-à-dire, il y a encore quelque chose; mais, je vous en prie, permettez-moi de ne pas vous en parler.
 — Pourquoi ce mystère, ce visage attristé? Est-ce un nouveau malheur?

(A continuer)

entre deux chaînes de montagnes énormes. Il est impossible de déloger le cours du canal dans ce district.
 Question.—Un corps d'armée qui ferait une expédition sur l'Isthme de Suez rencontrerait-il beaucoup de difficultés?
 Réponse.—Très certainement. Vous avez d'abord la température qui à cette époque de l'année est intolérable pour les blancs. La chaleur la plus forte se fait sentir de 7 a. m. à 9. a. m.
 Lorsque nous étions au canal les ouvriers européens ne pouvaient travailler que de 11 a. m. à 3 p. m. Une légère brise souffla vers deux heures et demi de l'après-midi. Une armée s'avancerait avec beaucoup de difficulté de chaque côté du canal. Les soldats marcheraient dans des sables mouvants, justament comme les canadiens s'avancent dans nos rues après une grosse bordée de neige. Il leur faudrait des habillements en flanelle et une coiffure spéciale pour se protéger contre les ardeurs du soleil.
 Le sable est brûlant vers midi que l'on peut y faire cuire un œuf en l'enfouissant sous une couche de deux ou trois pouces.
 Question.—Que pensez-vous de M. de Lesseps? Est-il aimé des Arabes?
 Réponse.—Jamais un Européen n'a été plus populaire et plus aimé par les Arabes que M. de Lesseps. Il peut s'aventurer seul parmi les tribus les plus indomptables de l'Arabie ou de l'Egypte. Il n'y a pas un gourbi où son nom ne soit pas tenu en vénération. L'Arabe lui sera toujours reconnaissant pour la prospérité qu'il a répandue partout où il a passé sur l'Isthme. En revanche l'Arabe n'aime guère les Anglais; et je crois qu'un corps expéditionnaire de la mère-patrie aurait beaucoup de fil à retordre avec les peuplades fanatiques qui habitent l'Isthme.

Enfouissement des plantes.
 Une plante quelconque, enfouie avant sa maturité, restitue à la terre plus de matière fertilisante qu'elle n'en a reçue pendant toute la durée de sa végétation. L'enfouissement est donc un moyen utile de fertiliser un sol et de répondre pour ainsi dire à un besoin qu'il a de développer les éléments d'une vigueur durable.
 Mais de toutes les plantes bonnes à être enfouies, la meilleure, à circonstances égales, est celle qui, sur une étendue de terrain donnée, produit une plus grande quantité d'herbe ou de substance végétale; celle qui puise dans l'atmosphère la plus grande partie de sa nourriture, qui ne demande presque aucun soin et qui est susceptible de fournir une belle végétation dans le sol le moins fertile. Les anciens, grands partisans de cette méthode, malheureusement trop négligée de nos jours, cultivaient peu dans cette vue les graminées; mais ils adoptaient les légumineuses.

Parmi le grand nombre de plantes qu'on sème dans cette vue sont: le sarrasin, la vesce, les fèves, les pois, le seigle. Quelques agronomes regardent ce dernier comme pouvant suppléer au manque total d'engrais et entretenir les terres dans une continuelle fertilité durant plusieurs années. Mais quelle que soit la plante à laquelle on se décide à donner une préférence marquée, il faut insister surtout sur les moyens de lui procurer une végétation vigoureuse, soit en la plantant, si c'est une légumineuse, soit en fumant abondamment le sol qu'on lui destine.
 On ne peut attendre d'un sol pauvre et épuisé qu'un produit insignifiant qui ne paie jamais la semence. Une chétive récolte enfouie peut être suivie d'une seconde et même d'une troisième; c'est le seul moyen d'améliorer une terre aride quand on ne peut lui donner les façons nécessaires: le temps et la persévérance vaincront alors tous les difficultés.
 L'enfouissement en vert convient dans les grandes fermes comme dans les petites. On peut semer ensemble les graines de plusieurs espèces, légumineuses, graminées et autres; y faire servir les criblures des grains; ce riche tapis de verdure, enloui, se décomposera promptement, s'incorporera avec les molécules du sol et les décidera à une récolte succulente et très bête.
 Enfouissez donc, si vous voulez améliorer les plus mauvaises terres et féconder les sables les plus arides, mais n'attendez pas que les plantes à renverser soient à mi-grain. C'est diminuer singulièrement les avantages de cette sorte d'engrais. Passé l'époque de la floraison, la plante épuisée le sol et lui rapporte à peine ce qu'elle lui a enlevé. Il faut sacrifier la plante au moment où elle entre en fleur, et l'enfouissant avec la charme.

LE CANAL DE SUEZ.

On lit dans le *Monde* de Montréal: Ce matin un de nos reporters a eu une entrevue avec M. Aristide Lauanois, à sa résidence coin des rues St-Constant et Lagachetière.
 M. Lauanois a été employé de 1865 à 1870 comme contre-maître pointeur sur la section No 1 pendant le percement de l'Isthme de Suez. Il a fait plusieurs fois le trajet entre Port Saïd et Suez et il connaît parfaitement la topographie de l'endroit sur lequel se concentre aujourd'hui l'attention du monde civilisé. M. Lauanois a illustré ses explications en produisant des cartes officielles et de photographies représentant le canal maritime et ses environs. Nous lui avons posé la question:
 — Pensez-vous que les Arabes avec des torpilles ou de la dynamite pourraient faire sauter les bords du canal de Suez et le détruire partiellement?
 Lauanois nous a répondu. — L'en droit le plus propice pour faire sauter les bords du canal, serait dans la section de Port Saïd à Gantara. Il faudrait le travail de mille hommes pendant vingt-quatre heures pour faire une trouée dans les flancs du canal pour le rendre impraticable à la navigation.
 A cet endroit qui est le plus faible des bords du canal sur la côte asiatique et sur la côte africain ont chacun un demi mille de largeur. Les bords ont une élévation de dix pieds. Pendant le percement de l'Isthme le canal a crevé près de Raz-el-Ech et les travaux de réparation ont été accomplis avec une facilité relative.
 Question.—Y a-t-il sur le parcours du canal de l'Isthme de Suez un point stratégique où une armée pourrait détruire une flotte que tiendrait le passage?
 Réponse.—Oui. Ce point stratégique est à El-Ferdane, entre Gantara et Ismaïlia. Là, le canal passe

Contestations d'élections.

Le vent est aux contestations d'élections. Il n'y a pas que M. Guilbault de Joliette qui soit dans cette triste position.

ECHOS DU JOUR.

L'élection de M. Bernier, à St-Hyacinthe, est contestée pour corruption personnelle et par ses agents. La pétition a été produite lundi 7 du courant.

Il est faux que l'élection de Thon. M. Caron dans le comté de Québec, et celle de Thon. M. McGreevey dans Québec-Ouest soient contestées.

La nomination aura lieu vendredi prochain dans Jacques Cartier ou l'Hon. M. Mousseau sera probablement élu par acclamation.

M. L. G. Desjardins, le député de Montmorency, n'entrera pas à la rédaction de l'Événement comme la chose avait été annoncée.

L'hon. Mercier fera le 16 courant, le soir, à la salle Jacques-Cartier, à St-Roch de Québec, une causerie sur le Patriotisme.

L'arrangement des sièges pour les membres de la Chambre des Communes est presque déjà terminé.

Du côté de l'opposition, à gauche du Président; 1ère rangée: les honorables MM. Davies, Vail, Blake, Laurier, MacKenzie, Charlton, Casgrain, Ross, 2e rangée: MM. Gilmore, Weldon, Burpee, Casey, Cameron, Paterson et Scriver.

Les membres du nouveau gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse ont prêté le serment d'office; ce sont: L'hon. M. Pipes, âgé de 26 ans, Premier ministre sans portefeuille; L'honorable A. G. White, procureur général.

L'honorable Albert Gayton, commissaire des mines et des travaux publics.

L'honorable C. E. Church, secrétaire provincial.

Les honorables J. Johnston, Campbell, McCaham et Morrison, ministres sans portefeuille.

AFFAIRES DE FRANCE.

Nous avons donné la composition du nouveau ministère français. On assure que ce ministère représente les "idées modérées" à l'égard de la politique intérieure.

Dans North West York, où une élection n'a duré qu'une semaine, les agents des deux candidats ont reconnu avoir dépensé £13,512, 9 s. 5 p.

M. Auguste Desrosiers, de Louiseville, vient d'être chargé par M. le curé Dauth de la confection d'un magnifique orgue pour la paroisse de St-Guillem.

Ce magnifique instrument contiendra 32 registres, 1,800 tuyaux; tous les jeux les plus perfectionnés, violoncelles, Dulciana en étain. La boîte sera un véritable petit chef-d'œuvre architectural.

Les seuls gouvernements, sur les sept provinces de la Confédération, qui soient au pouvoir des libéraux, sont ceux de la Province d'Ontario et de la nouvelle-Ecosse.

La France ne se considère pas encore comme prête à guerroyer, elle n'a pas encore oublié les leçons qui se sont détachées de la sanglante et cuisante échafaudée impériale de 1870-71.

Environ quatorze cents hommes de science appartenant à l'Association américaine fondée dans l'intérêt de l'avancement des sciences se réuniront en assemblée à Montréal à la fin du mois.

La perte n'est pas énorme. Un cabinet d'aventure pour un autre, et

D'après les dernières nouvelles de Manitoba, les fondations partielles auraient pris des proportions considérables et de vastes étendues de terrains, qui sont ou qui paraissent exposés à ce fléau, ne pourront trouver d'acheteurs avant plusieurs années.

Beaucoup d'intéressés demandent que le gouvernement entreprenne les travaux nécessaires pour empêcher le retour de pareils accidents.

L'incident comique survenu il n'y a pas longtemps dans la synagogue des Juifs sur la rue St-Constant à Montréal, parce qu'un nouveau rabbin voulait introduire des changements dans leurs coutumes religieuses, ayant été porté devant les tribunaux, s'est terminé avant hier par la décision du magistrat de police qui a renvoyé dos à dos plaignants et délinquants.

M. Charles Théodore Eugène Duclercq, le nouveau premier ministre de France, est né à Bagnères de Bigorre le 9 novembre 1812. En 1840, il comptait parmi les rédacteurs du National, et pendant six ans il écrivit des articles sur l'économie politique.

En 1848, il devint adjoint au maire de Paris et se consacra aux questions municipales. Plus tard il fut nommé ministre des finances, après avoir siégé à l'Assemblée. En 1871, M. Duclercq fut renvoyé à l'Assemblée par le département des Basses Pyrénées et prit place à gauche. Il vota contre les préliminaires de paix, l'abrogation des lois d'exil, le maintien des traités de commerce et le retour de l'Assemblée à Paris.

La Guerre en Egypte. Londres, 10 août — Au banquet du Lord Maire hier soir, M. Gladstone dit "depuis cinquante ans il était au service de son pays, et il exprima l'espoir qu'il ne faillirait pas à son devoir envers sa souveraineté et son pays, pendant le peu de temps qui lui restait avant de sortir de la vie publique.

Abordant la question égyptienne, il dit: "Il est d'une importance vitale pour l'Angleterre que sa position soit bien comprise. Les troupes anglaises sont allées en Egypte pour y défendre les grands intérêts de l'empire. Si ces intérêts n'existaient pas, il nous serait impossible de justifier notre intention.

Mais qu'il soit connu et proclamé de cette salle, d'où mes paroles seront communiquées à tout l'univers, que ces intérêts ne sont pas exclusivement les nôtres, mais que nous les avons en commun avec tous les Etats de l'Europe et avec tout le monde civilisé. (Acclamations.)

La tâche que nous poursuivons, bien que la fardeau puisse retomber sur nos épaules, est une tâche que toute l'Europe devrait entreprendre dans son intérêt. Nous n'avons pas déclaré la guerre au peuple égyptien mais nous sommes allés délivrer de l'oppression et de la tyrannie militaires; nous ne faisons pas plus la guerre à la religion musulmane, car les Anglais respectent les convictions de chacun. Nous ne voulons pas entraver le progrès de la liberté en Egypte, mais nous désirons la promouvoir. L'Angleterre va en Egypte les mains nettes, et elle n'entretient pas l'intention secrète de se cacher des autres nations. M. Gladstone exprime l'espoir que l'expédition se terminera bientôt et sera couronnée de succès.

Difficultés de la guerre en Egypte. Le Truth dit: Que l'on pense ce que l'on voudra au point de vue politique, de la nécessité d'une occupation immédiate de l'Egypte il ne peut y avoir de doute que, au point de vue militaire, on doit l'envisager comme étant une tâche périlleuse. Dans l'antiquité, le climat qui n'est jamais favorable aux Européens, l'est encore bien moins alors. Les eaux se retiennent peu à peu, et il s'échappe du sol des exhalaisons pestilentielles et fatales tant pour l'homme que pour l'animal.

Dans les parties où le sol est aride il nous faut lutter contre un autre ennemi, le sable qui, de complicité avec le soleil, aveuglait les soldats français et anglais en 1801.

De fait, l'on rapporte que Napoléon lui-même aurait dit en parlant de cette guerre, que plus des 2 tiers de ses hommes souffraient à un moment de l'ophthalmie.

Ainsi, ce n'est pas tant l'Arabi, les Egyptiens et les Arabes que nous aurons à combattre, que la fièvre, la dysenterie, et les maladies d'yeux. L'on devrait procurer à nos soldats des milliers de Goggles, qui se vendent en Suisse pour six deniers, et qui protègent les yeux contre le sable et le soleil.

Une bombe dans un salon. Alexandrie, 10 — Un incident comique s'est produit pendant le bombardement. Un monsieur écrivit à l'amiral Seymour qu'une bombe appartenant à l'"Inflexible" se trouvait dans son salon, et pria l'Amiral de vouloir bien la faire enlever. Le capitaine de l'"Inflexible" constata que le projectile n'avait pas fait explosion et il ordonna à une demi douzaine de marins de l'enlever. Ces derniers enveloppèrent la bombe dans un lit de plumes, la roulèrent en bas de l'escalier et la transportèrent à bord du vaisseau.

Le Gouverneur Seely Pacha travailla de concert avec les Anglais. Il a pris des mesures pour restreindre l'importation du pétrole et l'affluence des mauvais caractères.

Les projectiles lancés par le Superh hier soir contre les travaux en terre des ennemis allaient tous trop haut, et il est évident qu'on ne pouvait juger de la position exacte des travaux.

Constantinople, 10 août — Saïd Pacha a donné aujourd'hui à lord Dufferin des explications satisfaisantes sur le retard apporté à la publication d'une proclamation contre l'Arabi, ainsi que de la concentration des troupes. Il a le ferme espoir que le tout sera prêt mardi.

L'on dit aussi que le sultan a signé un irade autorisant la proclamation d'Arabi Pacha comme rebelle, dès le débarquement des troupes turques en Egypte.

Constantinople, 11 — La proclamation du sultan proclamant l'Arabi rebelle condamne aussi la conduite des chefs militaires comme étant rebelle et criminelle, et fait mention des rapports amicaux de la Porte avec l'Angleterre.

Londres, 11 — A la chambre des communes hier soir, sir Chas Dilke a déclaré que la Porte avait soumis au gouvernement anglais un projet de la proclamation appuyant l'autorité du khédive et dénonçant nommé ment l'Arabi.

Constantinople, 11 — Voici le texte de la proclamation lancée contre l'Arabi Pacha: "L'Arabi Pacha ayant, pour la seconde fois, enfreint la loi en usurpant le pouvoir, et ayant menacé des vaisseaux appartenant à des fidèles alliés de la Turquie est, pour ces raisons, proclamé rebelle ainsi que ses partisans."

Constantinople, 11 — A la séance de la conférence aujourd'hui lord Dufferin a annoncé que l'Angleterre approuvait le projet de l'ambassadeur italien pour la protection du canal de Suez.

Il a répété que la proclamation pour déclarer qu'Arabi Pacha est rebelle devait être lancée et la convention militaire avec l'Angleterre conclue avant le débarquement des troupes turques en Egypte.

Alexandrie, 11 — Un conseil composé de l'amiral Seymour et des principales autorités militaires ont examiné les effets du bombardement des forts. Ils sont d'opinion que la manganèse ne peut tenir contre les canons modernes, mais que les travaux en terre résistent à n'importe quel projectile.

Deux espions d'Arabi ont été faits prisonniers. On rapporte que l'ennemi a l'intention d'abandonner les travaux en terre vis à vis Ramleh.

Alexandrie, 11 — Un Circassien qui a visité le camp d'Arabi Pacha, dit qu'un colonel, un officier et 64 soldats ont été tués pendant le dernier engagement.

Arabi a monté 11 nouveaux canots dans sa première ligne de retranchement.

L'origine des journaux. Peu de personnes savent de quelle époque date l'institution des journaux. On se figure, en général, que la création périodique est toute moderne, et qu'elle était absolument inconnue des anciens.

On sait, cependant, que les Chinois ont devancé tous les autres peuples en matière d'imprimerie et de publicité. L'art de l'imprimerie est connu de temps immémorial en Tartarie, en Chine, au Japon. Des témoignages incontestables attestent que les Chinois avaient des imprimeries au commencement du IIIe siècle, et qu'ils se servaient de caractères mobiles en bois au Xe siècle.

En bien, dès une époque reculée, il se publiait, en Chine, des recueils périodiques, des gazettes dans le genre des nôtres, et bien certainement la gazette officielle du gouvernement chinois, publiée d'abord à Nanking, puis à Péking, est le plus vieux journal du monde.

Le journalisme, à Rome, consista d'abord en des procès-verbaux des séances du Sénat, dans la publication des naissances, des décès, des divorces, des noms des étrangers qui arrivaient à Rome, des prix des bleds, de la viande et d'autres données alimentaires. On appelait ce journal Acta populi romani diurna.

Au moyen âge, la connaissance des faits contemporains se rencontrait dans les annales rédigées par des religieux, telles que la Chronique au moins de Saint Gall, les Grands Chroniqueurs de Saint-Denis, etc.

Le premier journal moderne véritablement périodique, le Mercure de France, fut publié en 1705. Il fut interrompu après 39 années d'existence, c'est-à-dire en 1844. Il fut repris en 1872, et parut sous le titre

de Mercure galant, jusqu'au mois de mai 1710.

La Gazette de France, existant encore aujourd'hui, a été fondée à Paris au mois d'avril 1631, sous le règne de Louis XIII, par le médecin Regnaudot. Un historien écrit à ce sujet: "La Gazette ayant été inventée et mise en crédit sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui avait beaucoup d'adresse pour le gouvernement; il faisait publier par cette voie-là plusieurs succès heureux qui arrêtaient quelque temps le trouble des provinces, auparavant que la vérité de quelque malheur fût connue certainement."

Le premier numéro du Journal des sçavants fut publié le 5 janvier 1665 par Denis de salles, conseiller au Parlement. Il fut placé dans les attributions du chancelier de France en 1702, interrompu en 1793, repris quelques instants vers la fin du dernier siècle, par Sainte Croix, Sylvestre de Sacy, Ranghès, et continué, 1816, sous la direction du garde des sceaux.

Nicolas de Brégnv, chirurgien du roi, publia, en 1669, à Paris, un journal de médecine, supprimé en 1682.

Bayle fit paraître, en Hollande les Nouvelles de la République des Lettres, en 1687. Les Jésuites entreprirent leur Journal de Trévoux en 1701.

Le premier numéro du Moniteur, devenu le journal officiel du gouvernement français le 17 janvier 1800, fut publié le 5 mai 1780.

Le premier numéro du Journal de la Librairie a paru le 22 décembre 1780.

Dès que la Révolution éclata, cha que opinion voulut avoir des organes. La discussion ouverte aux Etats généraux donna lieu à des débats ardents dans tout le pays, et des journaux s'établirent pour répondre à ce besoin général de controverse.

Dans cette liste nouvelle, parurent successivement: le Journal de Paris, le Moniteur, le Logographe, le Point du Jour, les Révolutions de Paris, les Actes des Apôtres, le Miroir, la Quotidienne, le Journal des Débats, le Journal des Hommes libres, dont on parodia le titre: Journal des Tigres, etc. etc.

La première publication politique périodique a paru en Angleterre, sous les auspices de la reine Elizabeth, en 1558, sous le titre de Mercure Anglais. La première gazette anglaise parut à Oxford, sous le titre de Mercurius Aulicus, le 1er de janvier 1642. C'était le journal de la cour. La Gazette de Londres débuta le 5 février 1666.

MIRACLES A STE-ANNE. On rapporte que M. Brazeau, cultivateur de Lavaltrie, atteint de cécité par les suites d'une attaque de fièvre typhoïde, a été guéri miraculeusement à Sainte-Anne de Beau-pré.

Le Révérend M. Bourgeault qui accompagnait les 700 pèlerins de Montréal qui sont allés à Ste-Anne le 2 juillet dernier, raconte en ces termes les miracles opérés lors de ce pèlerinage.

Un pèlerin de Ste-Philomène a été complètement guéri, à Ste-Anne, d'un asthme sévère et invétéré; un infirme de St-Constant, qui ne pouvait marcher sans une béquille, a été guéri sur la Canota, en remontant jeudi soir; une infirme de Laprairie qui ne pouvait faire un pas (et bien misérablement encore) qu'à l'aide de deux béquilles, a pu marcher sans s'en servir. Elle avait fait pour la troisième fois le pèlerinage de Ste-Anne de Beau-pré; elle revenait toute désolée lorsque la grande sainte qu'elle avait tant priée l'a écoutée.

Le fanatisme musulman. Nous extrayons d'une lettre d'Egypte les renseignements étranges qui suivent: "Le fanatisme musulman s'en donne à cœur joie en ce moment. Dans les mosquées, les Ulémas ne cessent de prêcher la guerre sainte contre les chrétiens qu'ils appellent les "chiens fidèles." De son côté, sur les places publiques, la jeunesse se plaît à donner en présence du peu d'Européens non émigrés un spectacle qui mérite d'être signalé.

Vous savez que nos chiens pullulent dans nos rues; on jette son dévolu sur l'un d'eux; on le chasse, on l'enchaîne et on l'amène devant un tribunal composé de trois vauriens représentant l'un le Khédive, le second l'Arabi Pacha et le troisième Rhaghed Pacha.

— Qui est là! dit au chien un des membres de ce singulier tribunal: "Naturellement le chien reste "mutus" mais un compère répond pour lui: — Je suis un Anglais.

— Ah! tu es Anglais! reprend le juge. Et sur un signal les coups pleuvent sur la pauvre bête, à la grande jubilation des assistants.

— Après cette première fustigation, l'interrogatoire continue. — Et de quelle religion es-tu... — Je suis chrétien, reprend encore le compère.

— Ah! tu es "rhonmi"! s'exclame le juge. Et aussitôt, sur un nouveau signal, les gamins se précipitent

de rechef sur la malheureuse bête et la rouent de coups.

Cela fait, on l'empale et on plante le pal en terre aux applaudissements frénétiques de la populace.

Cette scène, qui se renouvelle à toute heure en ce moment, peut vous donner une idée de l'antipathie fanatique que professent les Arabes, d'Egypte et de l'Orient en entier pour tout ce qui n'est pas musulman.

Temperature. Voici les prédictions de Venhor pour le reste du mois d'août.

Deuxième semaine (7 au 13). La chaleur variera; de tempérée qu'elle sera au commencement elle deviendra très grande. Les soirées et les nuits seront assez fraîches. Temps pluvieux, grande chaleur, et orages du 12 au 13.

Troisième semaine (14 au 20). Temps assez frais pendant la première partie de la semaine et puis fraîches, même froides. Du 17 au 18, pluie, grands vents et grêle. Les nuits seront froides.

Quatrième semaine (21 au 28). Encore de la chaleur, souvent étouffante, tempêtes en certains endroits, vers et après le 25 la température sera plus fraîche.

Fin du mois (28 au 31). Ciel nuageux et température fraîche, pluie dans les parties ouest et est du pays. Les nuits seront fraîches, quelque fois froides.

"L'Album des Familles."

Nous venons de recevoir le numéro de Juin, de l'Album des Familles dont la publication est restée suspendue pendant un mois et demi. Cette revue mensuelle contient une foule de matières très intéressantes. Nous y trouvons de la Littérature, de l'Histoire, de l'Archéologie, des Biographies, des Voyages et Legendes, etc., enfin toutes sortes de variétés pour captiver l'attention du lecteur le plus indifférent. C'est une œuvre qui mérite un encouragement de la part du public et cet Album devrait avoir sa place au milieu de toutes les familles. Le prix de l'abonnement n'est que de \$2.00 par année.

AGRICULTURE.

TRAVAUX DE LA FERME.

Retarder d'un jour les travaux de la récolte, c'est s'exposer à une perte considérable, soit par le gèrage sur champ, soit par la verse, soit par la grêle, soit par la germination des grains, amenée par les pluies chaudes du mois d'août. Le moment est donc arrivé pour le cultivateur de déployer la plus grande activité, s'il veut récolter toute sa récolte.

Les semences, engrais, semis, hersages, soins d'entretien, tout a contribué au rendement et il ne reste plus qu'à recueillir. A ce sujet, nous donnons toutes les instructions nécessaires, et nous les recommandons à l'attention de nos lecteurs.

MOISSON DES CEREALES.

Les conventions pour la moisson des céréales que font les cultivateurs avec les manœuvres, pour l'exécution de divers travaux de la moisson varient beaucoup d'un pays à l'autre. Nous ne dirions rien de ces avantages ou des inconvénients qu'elles peuvent présenter, parce que nous croyons que c'est un article sur lequel chacun est à peu près forcé de suivre les usages du pays; en voulant s'en écarter, on risquerait trop souvent de se trouver sans ouvriers. Il n'y a d'exception à cette règle que dans les localités où les manœuvres dépendent tellement d'un cultivateur qu'il peut les forcer à consentir à des conditions qui seront peut-être plus avantageuses pour eux, mais qu'ils rejettent infailliblement, par le seul motif qu'ils n'y sont pas habitués s'ils peuvent trouver de l'ouvrage ailleurs.

L'usage le plus ordinaire est de couper les céréales à la faucille; dans quelques comtés, on coupe à la faux les orges et les avoines, et même on étend quelquefois cette méthode au blé. Ordinairement les grains coupés à la faux laissent l'étréille moins longue qu'à la faucille; c'est un avantage assez important, à cause de l'augmentation de paille qui en résulte. Un ouvrier peut faire une bien plus grande étendue de terrain dans sa journée avec la faux qu'avec la faucille; mais aussi, des hommes forts et exercés peuvent seuls faire ce travail, tandis que les vieillards, les femmes et les jeunes gens peuvent manier la faucille; aussi le prix qu'on paie ordinairement pour une étendue donnée de terrain, dans l'une et l'autre de ces deux méthodes, ne présente-t-il pas une très grande différence. Il est certain qu'un faneur habile, avec un instrument bien disposé, peut abattre les céréales sans les égrainer plus qu'avec la faucille; mais il faut, pour cela, que la récolte soit à pleine faux, un peu élevée et nullement versée; dans les autres cas, l'emploi de la faucille est nécessaire.

HOTEL RIVARD
20, RUE BONSECOURS
MONTREAL.

Cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes de commerce, des contracteurs et des commerçants de fin en particulier. De grandes améliorations ont été faites récemment et M. RIVARD, propriétaire de cette maison, se fera un plaisir de renseigner ses clients et tous les voyageurs qui s'adresseront à lui.

Un bureau de Télégraphe et de Téléphone est attaché à la maison.

P. RIVARD,
Propriétaire.

AUX PETITS CAPITALISTES
Et Possesseurs d'Épargnes.

PLACEMENT EXCEPTIIONNEL
dans une affaire essentiellement Française, mais ayant son siège et son exploitation dans la ville de New York.

R. VENT annuel assuré, 20 p. c. ou \$5.00 pour chaque part de \$25.00

CINQ CENTES PARTS, SEULEMENT
sont offertes actuellement au public de langue française des États-Unis et du Canada. Le placement s'effectuera dans la semaine qui suivra l'insertion de la présente annonce.

Pour prospectus, renseignements complets, références et bulletins de souscription s'adresser à

M. M. VERMONT & COMPAGNIE,
76 Chambers Street office New-York.

Il sera répondu aussitôt, à toute demande, par lettre cachetée.



KENDALL'S SPAVIN CURE

Le remède le plus efficace qui ait jamais été trouvé. Il est toujours sûr dans son effet.

Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

La lettre suivante du Rev. Mons. Bonin, père, et curé de la paroisse de St-Emmele fut adressée à M. L. Robitaille, Joliette, le 20-Emmele, avril 1882.

"Cher Mons. J'ai fait usage du "KENDALL'S SPAVIN CURE" que vous m'avez adressé, sur ma demande et j'en ai obtenu le plus entier succès. Par l'application de ce remède, j'ai guéri radicalement un cheval boiteux et fait disparaître en trois semaines un éparvin qui le rendait impropre à la vente. Je suis convaincu de l'efficacité de cette préparation, je me propose de l'avoir constamment sous la main, et c'est pour cela, que je vous prie de vouloir bien m'en expédier une bouteille.

Je demeure votre bien dévoué,
JOS. BONIN, pr.

St-Elizabeth, 18 juillet 1882.
L. Robitaille, Ror Pharmacien.

Monsieur, Je dois à la vérité de déclarer que depuis quelques mois j'ai eu occasion de traiter plus de 20 chevaux avec le Kendall's spavin cure et ce avec plein succès dans tous les cas sans en excepter un seul. Plusieurs de ces chevaux avaient des éparvins gros comme un jaune d'œuf et boitaient depuis un an ou deux, d'autres étaient atteints de vésicules; d'autres avaient des jardons et dans tous les cas le remède a été efficace. J'avais auparavant essayé de guérir ces malades au moyen d'autres médicaments, mais toujours sans succès.

Voilà à peu près 20 bouteilles de Kendall's spavin cure que je me procure chez vous et je considère cette préparation comme infiniment supérieure à toute autre préparation, recommandée pour les mêmes cas.

Je suis avec considération, votre tout dévoué,
AMABLE DESROSIERS.

Fronton, Ohio, 25 Janvier, 1881.
Dr. B. J. Kendall & Co., Messieurs: — Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour les bienfaits et les avantages que j'ai retirés de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue. Mon cousin et moi possédions un étalon d'une valeur de \$4,000 qui avait un très mauvais éparvin et que quatre médecins vétérinaires éminents condamnaient comme incurable et comme un cheval fini. Comme dernier recours, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de Kendall's Spavin Cure. Ce remède eut un effet magique. La troisième bouteille guérit la maladie, et le cheval est aussi bien portant que jamais. Le Dr. Dick, d'Edinbourg, était un de mes oncles, et je prends beaucoup d'intérêt à tout ce qui peut favoriser la profession à laquelle il appartenait.

Votre dévoué,
JAMES A. WILSON,
Ingénieur Civil.

LE KENDALL'S SPAVIN CURE
SUR LE CORPS HUMAIN.

Des milliers d'années sur le corps humain ont prouvé au-delà de tout doute, que le Kendall's Spavin Cure a assez de force pour pénétrer et assez d'efficacité pour guérir les cas les plus accidentés de rhumatisme, cors, oignons, engelures ou toute contusion, coupure, indurité qui ne sont affectées que par les liniments ordinaires. Il ne produit pas d'ampoules, mais au contraire, il enlève toutes les plaies.

Patten's Mills, Comté de Washington, N.Y., 21 Février, 1873.

Dr. B. J. Kendall, Cher Monsieur: — Les cas particuliers dans lesquels j'employai votre "Spavin Cure" était une mauvaise entorse à la cheville du pied que je m'étais donnée il y avait seize mois. J'avais en vain essayé bien des choses. Votre "Spavin Cure" m'a remis le pied sur la terre et dans sa position naturelle, pour la première fois depuis l'accident. Comme témoignage de famille, il m'a permis de me rendre à l'école et de reprendre mon travail.

Tout à vous,
REV. M. P. BELL,
Pasteur de l'Eglise M. E. Patten's Mills, (N.-Y.)

LE KENDALL'S SPAVIN CURE

Est un remède sûr dans son action. Il ne produit pas d'ampoules, et cependant il est assez fort pour atteindre toute douleur dont le siège est profond, et pour enlever toute excroissance osseuse ou autres bosses, telles que les éparvins, les surs, les jardons, le cal, les entorses, les enflures et toute inflammation des jointures ou des membres, ou pour le rhumatisme chez l'homme, et pour toutes les usures pour lesquelles on emploie un liniment pour l'homme ou la bête. Il est maintes fois reconnu comme étant le meilleur liniment pour l'homme dont jamais on ait fait usage, ayant une action douce et cependant certaine dans ses effets.

Un prospectus illustré qui, croyons-nous, vous donnera une preuve positive de sa valeur. Avez-vous un malade qui souffre de cors, de notre connaissance, ou de la bête, comme pour l'homme.

Prix \$1.00 la boîte ou 50 c. par bouteille.

Tous les droguistes l'ont ou peuvent vous le procurer. Ou bien on vous l'envoiera à l'importe quelle adresse, sur réception de la somme et sans aucune obligation de votre part. Si vous le demandez aux propriétaires B. J. KENDALL & Co., Newburg-Falls, N.Y.

SEUL VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
L. ROBITAILLE, Pharmacien,
Agent, Joliette.

HOTEL DU CANADA
JOLIETTE.

Place Lavallière, — En face du Marché.

Propriétaire: — Madame Vve GEO. LE-BLANC, ci-devant de l'Hôtel de l'Union.

L'Hôtel de Canada, placé dans la maison en briques de M. Charles Leblanc, offre beaucoup d'avantages, par le nombre de chambres qu'il contient, le service régulier et poli qu'on y donne, l'attention qu'on y reçoit, par la proximité des maisons de commerce et d'affaires et du

MARCHÉ E JOLIETTE.

L'Hôtel sera tenu de façon à satisfaire la clientèle et à mériter de nouveaux encouragements.

Une salle spéciale pour les commis voyageurs.

Il y a de vastes écuries et une cour spacieuse.

Des voitures aux chars de Joliette pour les passagers.

Emplâtre pour Hernie.

Guérison certaine par une application extérieure ayant pour effet de guérir la membrane rompue et de la rendre aussi forte qu'avant l'accident. Il n'est plus besoin de courir le terrible risque de l'étranglement, maintenant qu'un remède prompt et sûr peut être obtenu pour la modique somme de \$5.00. Traitement complet et d'importantes informations envoyés sur réception du prix par F. H. Merrick, Prescott Ontario.

L'emplâtre ci-dessus fut découvert il y a plusieurs années, par une dame âgée de Ogdenburg. Références fournies au besoin.

BOURSE DE MONTREAL.
Montreal, 8 Avril 1882.

STOCKS	par 100 actions.	Déclassements par 100 actions.	Ventes par 100 actions.	Recherches par 100 actions.
Bank of Montreal	200	4 p.c.	201	201
Ontario Bank	40	3 p.c.	62	63
Bank of British North America	250	2 p.c.	250	250
Consolidated Bank	100	0 p.c.	100	100
Banque du Peuple	50	2 p.c.	90	90
Molson Bank	100	3 p.c.	106	117
Bank of Toronto	100	3 p.c.	110	113
Banque L. Cartier	25	0 p.c.	110	106
Merchants' Bank	100	3 p.c.	125	125
Eastern Townships Bank	50	3 p.c.	600	118
Quebec Bank	100	3 p.c.	100	100
Banque Nationale	50	3 p.c.	100	100
Union Bank	100	2 p.c.	100	100
Mechanics' Bank	50	3 p.c.	100	100
C. Bank of Commerce	50	4 p.c.	144	144
Banque Ville-Marie	100	3 p.c.	100	100
Bank of Hamilton	100	1 p.c.	100	100
Maritime Bank	100	0 p.c.	100	100
Exchange Bank	100	3 p.c.	140	137
Federal Bank	100	3 p.c.	118	118
Imperial Bank	100	3 p.c.	100	100
Standard Bank	100	3 p.c.	100	100
Intercolonial Coal Co	100	0 p.c.	35	25
Buron Copper Bay	100	0 p.c.	100	100
Montreal Mining Co.	100	0 p.c.	100	100
C. T. B. P. Co.	100	0 p.c.	100	100
C. & S. L. P. Co. St. G.	100	0 p.c.	100	100
Bonds	100	0 p.c.	100	100
Mont. Telegraph Co.	40	3 p.c.	123	123
Dom. Telegraph Co.	50	2 p.c.	94	92
Rich. & Ont. Nav. Co.	100	2 p.c.	63	62
City Passeng. Ry Co.	50	5 p.c.	130	129
City Gas Co.	40	5 p.c.	138	138
Merchants' Exchange	400	0 p.c.	400	400
Credit Foncier	50	3 p.c.	100	100
Can. Eng. & Mach. Co.	100	0 p.c.	100	100
Quebec Fire Ass. Co.	100	0 p.c.	100	100
Mont. Inv't A. Stock	100	0 p.c.	100	100
Can. Cotton M. Co.	100	0 p.c.	122	118
Jornwall Manuf. Co.	100	0 p.c.	100	100
M. Warehousing Co.	100	0 p.c.	100	100
Graphic Printing Co.	100	0 p.c.	100	100
Norh A. C. Co.	100	0 p.c.	100	100
Mont. Building Ass.	100	0 p.c.	100	100
M. Loan & Mortgage Co.	100	0 p.c.	100	100
Cold B. R. g. Mills Co.	100	0 p.c.	100	100
Scaling and Fish Co.	100	0 p.c.	100	100
Quebec & G. P. S. Co.	100	0 p.c.	100	100
Western Assur. Co.	100	0 p.c.	100	100
Royal Can. Insur. Co.	100	5 p.c.	59	58
Dom. Stock	100	0 p.c.	100	100
Dom. Bonds	100	0 p.c.	100	100
Gov. Deb. 6 p.c. St. G.	100	0 p.c.	100	100
" " 5 p.c. cy.	100	0 p.c.	100	100
" " 5 p.c. St. G.	100	0 p.c.	100	100
Harbor 6 p.c. Bonds	100	0 p.c.	100	100
Mont. 7 p.c. Stock	100	0 p.c.	100	100
" " 6 p.c. Bonds	100	0 p.c.	100	100
Mont. C. 6 p.c. Bonds	100	0 p.c.	100	100
M.W.W. 6 p.c. Bonds	100	0 p.c.	100	100

MARCHÉ EN GROS
Montreal, 20 Juin 1882.

FARINES—Sup. extra 5 30 à 5 35; extra super 5 00 à 5 10; extra du printemps 5 00 à 5 15; de goût 5 10 à 5 15; supérieure 4 75 à 4 80; farine forte de boulangers 6 00 à 6 20, fine 4 20 à 4 30; moyenne 3 90 à 4 00; recoups 3 25 à 3 40; farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs. 2 50 à 2 60; farine en sac de la Cité (livrée) 3 00 à 3 10; farine d'avoine 4 25 à 4 40, bête marché tranquille 0 00 à 0 00; bête d'inde par 56 liv 60 à 61 cts.; avoine par 32 livres, 35 à 36 cts.; orge de 65 à 67 cts. par minot; pois 3 81 à 0 82 par 66 liv.; macaroni et vermicelle spinné par 100 boîtes 1ère qualité 0 90 la boîte, seconde qualité 80 cts.; beurre 12 à 14 cts. 1ère qualité 0 0 c à 0 0 c; lard en quart marché tranquille 19 00 à 19 50 pour nouveau mess, mess mince de 0 00 à 0 00 fromage 12 à 13; saindoux forme de 12 à 13 c. par livre; acaïas, potasse par 100 lbs. forme de 3 87 à 3 92, selon la qualité perlasée, de 5 60 à 5 65.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.
Montreal, 20 Juin 1882

FARINES—Farine de blé de la campagne par 100 lbs 3 55 à 3 65; farine d'avoine 2 45 à 2 50; farine de blé d'inde 2 50 à 2 60; sarrasin 2 00 à 2 25.

VIANDS—Bœuf à la livre 0 10 à 0 12; lard à la livre 0 10 à 0 12; agneau à la livre 0 08 à 0 10; lard frais par 100 livres 7 00 à 8 00; bœuf par cent livres 5 00 à 6 50 livres 0 20 à 0 25.

GRAINS—Blé par minot 1 15 à 1 25; pois par minot 0 80 à 0 90; orge par minot, 0 70 à 0 80; avoine par 40 lbs 0 35 à 0 40 sarrasin par minot 0 55 à 0 60; lin par minot 1 00 à 1 25; maïs par minot 2 25 à 2 50; blé d'inde 0 70 à 0 80.

LEGUMES—Pommes au baril 1 75 à 2 50; patates au sac 0 40 à 0 50; fèves par minot 1 20 à 1 30; oignons par tresse 0 45 à 0 60.

GRASSES—Sucre d'érable à la livre 10 à 0 13; sirop d'érable au gallon 90 à 1 00; miel à la livre 0 10 à 0 12; œufs frais à la douzaine 0 18 à 0 18; haddock à la livre 0 06 à 0 07; saindoux par lb 0 10 à 0 12; peau à la livre 0 66 à 0 69.

MARCHÉ AU BESTIAUX.

Bœuf, 1ère qualité, par 100 lbs 3 50 à 4 25; bœuf 2ème qualité 2 57 à 3 00; vaches à lait 15 00 à 25 00; vaches extra 25 00 à 40 00; veaux 1ère qualité 4 00 à 5 00; veaux 2ème qualité 2 00 à 3 00; veaux 3ème qualité 1 00 à 2 00; moutons 1ère qualité 5 00 à 6 00; moutons 2ème qualité 2 50 à 3 50; agneaux 1ère qualité 3 00 à 3 50; agneaux 2ème qualité 2 00 à 2 50; cochons 1ère qualité 6 00 à 7 00; cochons 2ème qualité 5 50 à 6 00.

Foin 1ère qualité par 100 bottes 10 00 à 12 00; foin 2ème qualité 8 00 à 9 00; paille 1ère qualité 5 00 à 6 00; paille 2ème qualité 2 00 à 3 00.

La Compagnie a Bois de Joliette

A maintient, dans ses chantiers à Joliette, les bois suivants qu'elle vend aux prix les plus réduits, savoir:

PIN
300,000 pieds, planche de pin 1 pouce 175,000 " " madriers " 2 " 75,000 " " " " 3 " 60,000 " " " " 1 1/2 " 40,000 " " " " 1 1/2 "

EPINETTE
75,000 pieds planches et piquets 1 pouce 27,000 " " " " 2 " 95,000 " " " " 3 " 25,000 " " " " de 1 1/2 et 1 1/4 "

De plus 25,000 perches et piquets et de bois rond et une grande quantité de bois de charpente, lattes, perches à colombage, etc.

La Cie. a Bois de Joliette a un entrepôt non loin de la gare de Joliette et se prépare à tout préparer, moultures, etc.

Tableau de l'arrivée et départ des malles du District de Joliette et autres endroits voisins

MALLES QUOTIDIENNES

ARRIVES.	1 Malle pour Montreal, Berthier, Québec, Trois-Rivières, St. Felix, Ste. Elizabeth, L'Epiphanie, St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julienne, St. Roch, St. Esprit et L'Assomption.	DEPART
7 P. M.	1 Malle pour Rawdon, arrêtant à St. Liguori et Montreal.	1 P. M.
1 30 A. M.	3 Malles pour d'Alibout, arrêtant à Killard.	1 P. M.

MALLES TRI-HEBDOMADAIRES.

11 A. M.	1 Malle de St. Jean de Matha à St. Felix de Valois tous les lundis, mercredis et vendredis.	6 A. M.
6 P. M.	1 Malle de Bienheureux Alphonse de Rodriguez à Killard, tous les lundis, mercredis et vendredis.	6 A. M.

MALLE BI-HEBDOMADAIRE

1 Malle de St. Théodore de Charlevoix à Rawdon, arrêtant à Châtelet tous les mercredis et samedis.	7 A. M.
1 Malle de St. 364-trix, tous les mercredis et samedis.	7 A. M.

MALLES HEBDOMADAIRES.

1 Malle partant le mardi matin de St. Jean de Matha pour St. Emmele, de l'Es. St. Zénon et St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le jeudi après-midi.	8 30 P. M.
1 Malle de St. Côme à St. Alphonse, tous les samedis.	7 00 P. M.

MALLES QUOTIDIENNES

Pour l'Epiphanie, St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julienne, revenant par St. Esprit et St. Roch.	8 30 P. M.
St. Roch, Lavaltrie, Lanoraie et Berthier.	7 00 P. M.
Revenant par Rawdon.	4 00 A. M.

LDALIGE MERCIER & CIE

Vos très humbles et très obéissants serviteurs,
Comptant sur votre encouragement, nous démissionnons de toute commande EXCÉPTÉ PROMPTEMENT

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit

MM. LDALIGE MERCIER & CIE, ayant à leur établissement venant de Montréal, tailleur pour tout habit